

La question de la colonialité d'Israël

## Au-delà du discours sur les droits humains en Palestine

Rachad Antonius, professeur titulaire, Département de sociologie, UQÀM

**P**our qui observe un tant soit peu la situation en Palestine, il est clair que les Palestiniens vivant dans les territoires occupés par Israël depuis plus de 50 ans subissent des violations massives, systématiques et répétées de leurs droits humains les plus fondamentaux.

### 50 ans de violations

Ces violations concernent les limites mises au déplacement des citoyens palestiniens, y compris pour des raisons de santé, y compris aussi pour se déplacer vers leur propre lieu d'activités économiques ; les humiliations quotidiennes aux points de contrôle ; le traitement différent que les Palestiniens des Territoires occupés reçoivent devant les cours israéliennes ; la destruction de leurs maisons, même quand elles sont construites sur des terres leur appartenant ; les expulsions de Palestiniens de leur maison pour faire place à des colons juifs ; la destruction de villages bédouins ou de maisons ; les restrictions et obstacles mis aux exportations de produits agricoles palestiniens et aux importations d'intrants ; les limites arbitraires qui empêchent les pêcheurs de Gaza de pêcher au large de leur propre côte ; le blocus immoral de Gaza, qui a un coût humanitaire considérable ; la répression politique, les emprisonnements massifs, arbitraires et prolongés de militants palestiniens ; les violences extrêmes, les bombardements presque quotidiens de Gaza dont on parle très peu dans les médias ici ; et enfin, la mainmise israélienne sur des territoires palestiniens privés ou collectifs à des fins de colonisation israélienne.

Tout ceci est largement documenté tant par les organismes de défense des droits palestiniens, que par des organismes israéliens tels que B'tselem, +972 Magazine, Occupation Magazine, ou encore par les organes des Nations Unies.

### Banalisation de ces violations

Ces violations sont tantôt complètement ignorées par les médias et par les élites politiques canadiennes et québécoises, tantôt banalisées et même justifiées en en rendant les Palestiniens responsables. L'annonce récente par le gouvernement Legault d'un programme de coopération avec Israël, caractérisé

comme étant « la concrétisation d'alliances durables entre les écosystèmes d'innovation québécois et israélien », au-delà de l'aspect scandaleux de cette coopération, illustre le fait que les violations dont on parle sont, au mieux, invisibles aux yeux de nos élites et au pire, avalisées par elles. L'appui du gouvernement fédéral aux politiques israéliennes est encore plus marqué, et il se reflète tant dans des appuis politiques directs que par des transferts de ressources vers Israël qui bénéficient d'exemptions de taxes. Le recrutement de citoyens canadiens pour combattre dans l'armée d'occupation israélienne, strictement illégal en application de la loi canadienne, continue sans restriction.

**Les votes récents du Canada aux Nations Unies sont encore plus scandaleux, car ils sont en violation flagrante non seulement du droit international, mais aussi des principes de politique étrangère affichés par le ministère des Affaires étrangères lui-même sur son site Web.**

### Décoloniser la Palestine

Mais une réflexion plus globale s'impose sur ces questions de la part des militants pour les droits au Canada et au Québec. Le discours sur les droits humains est nettement insuffisant, car il ne permet pas de prendre toute la mesure de la situation. La question est mieux comprise si on la place dans le cadre des rapports coloniaux entre la société israélienne et la société palestinienne, déjà établie sur ce territoire, qui en a été dépossédée, et qui lutte pour conserver le contrôle de sa propre existence sur les 22% restants de son territoire (Cisjordanie et Gaza).

**Il s'agit en effet d'un rapport colonial qui engage tant la société israélienne que les puissances occidentales qui l'appuient et le rendent possible.**

Ces dernières prétendent vouloir une paix juste et durable fondée sur la reconnaissance des droits politiques des Palestinien-ne-s et de leurs droits humains. Mais, plutôt que de mettre en œuvre les dispositions du droit international, les propositions de paix appuyées par les puissances occidentales comportent toutes l'abandon par les Palestinien-ne-s de leurs droits historiques. Le droit international exige qu'Israël se retire entièrement des territoires occupés en 1967, démantèle les colonies et permette le retour des réfugié-e-s. Or, toutes les propositions de paix occidentales exigent des Palestinien-ne-s des compromis majeurs sur ces points fondamentaux, ce qui explique que les Accords d'Oslo annoncés depuis 27 ans n'ont toujours pas produit de paix durable.

Plusieurs facteurs expliquent les perceptions occidentales du rôle stratégique d'Israël et leur appui à ce rôle. Leur importance relative varie en fonction du pays.

Le Canada, par exemple, n'a pas été lui-même une puissance coloniale au Moyen-Orient. C'est envers les Premières Nations que l'on peut qualifier son histoire de coloniale. Son appui à Israël ne découle donc pas d'intérêts stratégiques directs.

**Le Canada est plutôt motivé par des considérations électorales et par ses alliances avec des puissances qui ont des intérêts plus directs dans la région, le tout étant facilité par une proximité culturelle des élites canadiennes et israéliennes et par un lobby pro-israélien efficace.**



Crédit : Chadi Marouf

Manifestation à Montréal en solidarité avec les droits humains des Palestinien-ne-s.

Pour les alliés internationaux du gouvernement canadien, Israël joue un rôle stratégique fondamental. Il est l'émanation de l'Empire britannique, qui a contribué à mettre au monde ce nouveau colonialisme de peuplement au moment où le mouvement de décolonisation commençait à émerger. Dans les décennies qui ont suivi sa création, Israël est intervenu militairement pour affaiblir les gouvernements nationalistes arabes qui menaçaient les intérêts impérialistes et qui le menaçaient aussi. Sa participation volontaire à la guerre du Canal de Suez en 1956 illustre cette convergence. Les guerres suivantes ont mis les gouvernements nationalistes arabes à genoux, défaites qui se sont traduites par des réalignements politiques pro-occidentaux, rendant les combats militaires directs moins nécessaires, la menace de combat étant suffisante. Aujourd'hui, c'est dans la confrontation avec l'Iran, la Syrie et le Hezbollah que le rôle d'Israël se voit le mieux.

Le changement de direction à la Maison-Blanche n'apportera que des modifications mineures. L'appui au caractère colonial d'Israël et aux violations qui en découlent ne sera pas changé à brève échéance. Au Canada, dont les intérêts stratégiques dans la région sont indirects, un travail de solidarité de longue haleine et soutenu aurait un peu plus de chances d'entraîner des changements positifs. Même tenue, cette possibilité ne doit pas être écartée.